



Location d'un terrain saône et loire

Par **Gilbert69**, le **17/04/2009** à **19:57**

Bonjour,

Si je souhaitais louer mon terrain d'une superficie de 3 hectares environ situé en Saône et Loire, a quel prix je pourrais le louer ?

Est-ce qu'il y a une loi qui rend propriétaire le loueur au bout d'un certain nombre d'années ?

Merci.